

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 22 (1930)
Heft: 5

Artikel: Le mouvement des Centres d'éducation ouvrière en Suisse romande
Autor: Graber, E.-Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

22^{me} année

MAI 1930

N° 5

Le mouvement des Centres d'éducation ouvrière en Suisse romande.

Par E.-P. Graber.

Il est toujours nécessaire, pour situer exactement le sens et la forme de ce mouvement, d'en rappeler l'origine active, d'en signaler la source.

L'Union syndicale suisse comme le parti socialiste, depuis très longtemps, mais à l'état synodique et sans liaison, avaient eu des velléités de travailler à l'éducation de la classe ouvrière. Le Grütli dans ce sens avait eu pour son temps une heureuse activité concentrée essentiellement sur les bibliothèques, quelques éditions et les sociétés récréatives et de sport.

Au cours des années dernières, on dut se convaincre que pour ne pas gaspiller des forces et pour suivre un travail plus méthodique il était indispensable de conjuguer les efforts des deux organisations et de généraliser l'effort dans tout le pays.

La semaine de quarante-huit heures, assumant des loisirs à l'ouvrier, devait faciliter cette tâche.

Ces deux organisations s'entendirent donc, constituèrent une seule et même commission, la *Centrale suisse d'Education ouvrière*, formée de représentants de l'Union syndicale et du Parti socialiste suisse.

Les deux organisations subventionnent la Centrale, parmi les frais de secrétariat, d'organisation, de propagande, d'achat de matériel, les frais des cours de vacances, etc. Mais il est clair que la Centrale *ne peut entrer dans la voie de verser des subsides aux sections qui se constituent*. Ce serait là un gouffre sans fond dans lequel on engloutirait l'avoir des deux organisations mères.

Les secrétaires ont pour mission de provoquer la constitution de Centres dans tout le pays. Les Centres doivent autant que faire se peut être formés par des représentants à la fois des syndicats et du parti. On ne saurait refuser à l'un ou à l'autre

d'y être représenté et d'y collaborer. Elles sont *nettement destinés à être mixtes*.

Pour les faire vivre il faut obtenir *l'appui financier* des organisations ouvrières de la localité, syndicales, socialistes, voire même coopératives.

Dans certaines localités on a demandé et obtenu des *subventions communales ou de l'Etat*.

On obtient d'autant plus aisément ces appuis que l'on en reste au but que se proposent les Centres d'Education ouvrière, soit le *développement de la culture générale de la classe ouvrière*, scientifique, artistique, littéraire, économique, etc.

Sur ce point il faut de la clarté. Nos Centres visent à doter nos syndicats et nos sections *d'ouvriers ayant une culture générale aussi étendue que possible*.

Par la conférence, par les cours, par le film, par les concerts et les récitals, les représentations théâtrales, on poursuivra cette tâche.

Cette activité si belle et d'une valeur si incontestable a eu quelque peine à s'implanter en Suisse romande et a quelque peine encore à se développer en certaines régions.

On éprouve de la difficulté à décider les organisations à partir dans cette voie. On a de la peine à trouver l'homme qui en sera l'âme et la cheville ouvrière. On a de la peine à attirer à soi les intéressés. On manque d'expérience ou de confiance.

Mais presque partout où l'on a enfin débuté, le succès a dépassé l'attente. Nous pourrions citer des Centres qu'il a fallu créer au prix de plusieurs années de sollicitude et qui ont ensuite regretté les années perdues.

La condition essentielle du succès, c'est de trouver un homme qui se consacre essentiellement à cette œuvre.

Les Centres ne doivent pas copier tel ou tel exemple, mais s'adapter aux conditions et aux besoins de leur localité.

On constate aisément qu'au bout de quelques années ils prennent tous une teinte locale et c'est réjouissant. Lisez l'article de notre ami Gaston Schelling et vous allez vous convaincre qu'à La Chaux-de-Fonds le Centre a pris une ampleur remarquable et qu'il englobe tous les genres d'activité. Les cours y ont une grosse importance et c'est fort heureux, c'est ce qui laisse le bagage intellectuel le plus sérieux et le mieux ordonné. Au Locle, les conférences et auditions musicales ont le plus de succès. A Neuchâtel, ce sont les auditions musicales et les récitals. A St-Imier et Delémont, ce sont les conférences intercalées dans un programme cinématographique.

L'essentiel est d'avoir un comité actif, ayant de l'initiative.

Les collaborations ne font pas défaut.

Pour les conférences en dehors de nos conférenciers syndicalistes, coopérateurs ou du parti, il ne manque pas de bonnes

volontés s'offrant à nous pour traiter les sujets les plus divers: science, voyages, médecine, droit, littérature, art, etc. Pour les cours ce ne sont pas les professeurs qui manquent, ce sont plutôt les auditeurs.

Afin de faciliter le travail des sections, le comité romand (Ch. Schürch, président) et le secrétariat romand feront leur possible pour compléter chaque année les conférences, les auditions, les récitals, les films mis à disposition des sections. Au cours de la réunion projetée en mai, on présentera un programme d'ensemble qui sera encore complété durant l'été.

Nous tenons en outre à disposition des Centres des séries de diapositifs pour projections lumineuses, ainsi qu'un filmscope (projections fixes sur ruban-film) avec un beau choix de films dont la liste a paru dans la *Revue syndicale*.

Nous complétons notre matériel par la « Voix des Nôtres », gramophone avec choix de disques faisant entendre les meilleurs orateurs du mouvement français, ainsi qu'un choix de productions musicales artistiques. La *Revue syndicale* en publiera également la liste.

Elle indiquera également les conditions de location de ce matériel.

Au cours de l'année, une liste de conférences a été communiquée aux Centres qui n'en ont fait qu'un usage restreint.

Enfin, dans la séance de mai, nous examinerons s'il y a lieu de reprendre en Suisse romande un « Cours de vacances » durant la semaine fixée dans l'industrie horlogère pour la semaine de vacances. Nous serions extrêmement heureux de pouvoir réunir une trentaine de militants ouvriers durant une semaine pour des cours, leçons, discussions, promenades et jeux.

Si, enfin, le mouvement est bien lancé en Suisse romande, si nous avons eu le plaisir d'enregistrer plus de quarante centres, il nous reste encore un gros travail d'organisation et d'extension à accomplir.

Nous sommes désormais sur la bonne voie, il ne nous reste qu'à continuer avec persévérance la tâche commencée et nous sommes certains que ce sera une riche floraison qui s'épanouira dans quelques années et contribuera à compléter, à améliorer, à ennoblir les connaissances générales de la classe ouvrière et par contre-coup à fournir à tout le mouvement ouvrier, syndical, coopératif et socialiste des éléments capables de lui ouvrir des avenues nouvelles, des perspectives plus ouvertes et plus fructueuses.